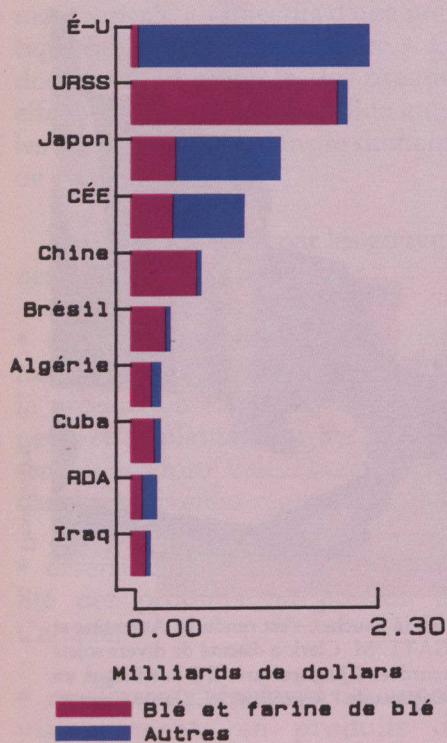


Les services

Le secteur des services représente aujourd'hui le quart du commerce mondial et il est en pleine expansion. Resté largement en marge des règles du GATT, ce domaine a été pour la première fois l'objet de négociations multilatérales.

Les principaux exportateurs de services sont les banques et les sociétés d'assurance, de transport, de consultation, de construction, de génie et de communication. Celles-ci se voient souvent refuser le droit d'établissement et, lorsqu'accordé, elles font face à des exigences particulières pour l'obtention de licences et de certifications, à des limites sur l'étendue des services offerts, à des exigences sur la nationalité des employés, à des limites sur la propriété étrangère et à la discrimination pour les contrats gouvernementaux.

Marchés canadiens d'exportation agricole par pays en 1984



Statistique Canada

Buts visés par le Canada à Punta del Este

- Freiner et démanteler le protectionnisme;
- améliorer les conditions d'accès aux marchés étrangers, notamment pour les produits provenant des ressources naturelles et les services;
- revoir les règles régissant le commerce des produits agricoles;
- améliorer les règles du GATT, le règlement des différends et la surveillance;
- consolider le GATT en tant qu'institution, en mettant l'accent sur la participation ministérielle;
- encourager l'adaptation au changement structurel et faire en sorte que le système commercial demeure pertinent, en abordant des questions comme celle du commerce des services;
- resserrer les règles relatives à l'utilisation de la protection exceptionnelle.

Le processus de libéralisation dans ce secteur est assez complexe. Il nécessite d'abord un inventaire des réglementations actuelles et l'identification de celles qui sont protectionnistes, puis l'établissement d'un cadre de règles et de disciplines respectant les principes du GATT.

Nouveaux sujets

- **Le textile:** il représente 10 % du commerce mondial des biens manufacturés et 25 % des exportations manufacturières des pays en voie de développement (PVD). Ceux-ci ont récemment retiré leur exigence d'abolir l'accord multi-fibre (AMF) qui accorde aux pays industrialisés certaines protections contre les importations de textile. Certains fournisseurs traditionnels de textile apprécient la sécurité des marchés que leur confère l'accord par rapport aux nouveaux fournisseurs.

- **La propriété intellectuelle:** de meilleures règles de discipline internationale, développées en parallèle avec le WIPO (World Intellectual Property Organisation), doivent viser la contre-façon des brevets et les droits d'auteur.

- **Les investissements liés au commerce, le commerce de compensation et les pratiques commerciales restrictives,** ont aussi été discutés lors de la dernière ronde.

- Au chapitre du **renforcement des structures et des disciplines du GATT,** les pays membres ont réexaminé la question des subventions et celle des sauvegardes.

Situation du Canada

Comme le Canada est l'une des nations les plus commerçantes du monde, toute libéralisation bilatérale et multilatérale du commerce international est positive, sinon essentielle pour notre économie. Nous exportons 30 % de notre produit intérieur brut, tandis que les États-Unis n'en exportent que 10 %, et le Japon 15 %. Il est donc relativement plus important pour le Canada que les frontières commerciales restent ouvertes entre les pays. Aussi a-t-on intérêt à encourager l'élargissement du GATT aux marchés publics (ou d'États) où se trouvent les principaux acheteurs de plusieurs de ces produits.